

**SUPPLEMENT À LA NOTE D'INFORMATION
RELATIVE À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PAR PLACE D'ARMES SA**

**LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ETABLI PAR PLACE D'ARMES SA EN DATE DU 11 OCTOBRE 2019
ET EST UN SUPPLÉMENT A LA NOTE D'INFORMATION INITIALE DU 25 SEPTEMBRE 2019**

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ
PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA)**

**AVERTISSEMENT :
L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS
OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU**

**LES OBLIGATIONS NE SONT PAS COTÉES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À
VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT**

Ce supplément (le « **Supplément** ») à la Note d'Information du 25 septembre 2019 relatif à l'offre publique relative à l'émission d'Obligations Subordonnées par PLACE D'ARMES SA (l'« **Émetteur** »), constitue un supplément à ladite Note d'Information conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Ce Supplément a pour objet d'informer les Investisseurs que :

- le Montant minimum pour lequel l'Offre est effectuée ayant été déterminé à EUR 2.000.000, et celui-ci ayant été atteint à l'issue de la période de souscription, l'Émetteur prolonge l'Offre de Placement durant une période de trois mois à dater du 11 octobre 2019 en vertu de la « Prolongation de l'Offre de souscription » contenue dans la Note d'information et aux conditions y décrites en vue d'atteindre le Montant maximum pour lequel l'Offre est effectué, qui a été déterminé à EUR 4.000.000 ;
- durant cette période de Prolongation de l'Offre de souscription, le Montant Minimum de souscription par l'Investisseur, ayant été initialement déterminé à EUR 5.000, en vertu de la Note d'information, est réduit à un Montant Minimum de souscription de EUR 1.000 EUR.

Il s'en suit que la Partie III de la Note d'Information est modifiée comme décrit ci-dessous :

PARTIE III - INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT

A. Description de l'Offre

Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	EUR 4.000.000
Montant minimum pour lequel l'Offre est effectuée	EUR 2.000.000
Montant minimal de souscription par Investisseur	EUR 1.000
Prix total des Obligations	Identique à la valeur nominale, aucun frais complémentaire n'est à charge des Investisseurs.
Date d'ouverture de l'Offre	01/10/2019
Date de clôture de l'Offre	11/01/2020
Date d'émission prévue des Obligations	11/10/2019
Date de livraison effective des Obligations	À la date de paiement des souscriptions effectuées durant la période de prolongation de l'Offre
Frais à charge des Investisseurs	Aucun

Le présent Supplément complète et est indissociable de la Note d'Information. Il doit être lu en lien avec la Note d'Information, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'Offre et des risques y attachés.

Droit de révocation : Conformément à l'article 15 de la Loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont déjà souscrit aux instruments de placement avant que le supplément ne soit publié ont le droit de révoquer leur souscription pendant deux jours ouvrables après la publication du supplément. Le droit de révocation doit être exercé au plus tard le vendredi 18 octobre à 23h59, par l'envoi d'un email à BeeBonds SPRL (info@beebonds.com), contenant l'indication claire que le souscripteur souhaite renoncer à sa souscription ainsi que son numéro de compte bancaire. Le souscripteur sera remboursé sur le compte bancaire indiqué dans l'email de révocation dans les quinze (15) jours suivant la date d'envoi de l'email de révocation.